



**PROCÈS VERBAL
SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 7 SEPTEMBRE 2021, À 19H30,
AU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

Sont présents les Conseillers suivants :

M. Jacques Bruneau	Mme Francine Garneau
M. Denis Tanguay	Mme Nadia Vallières
M. Luc Lachance	Mme Véronique Lachance

Formant quorum sous la présidence de M. Clément Fillion, maire.

Est aussi présente : Mme Joanie Bolduc Pelchat,
d.g./sec.trés.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Clément Fillion, maire, déclare la séance ouverte.

2. ORDRE DU JOUR

119-09-2021

Il est proposé par Mme Nadia Vallières
appuyé par Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

D'adopter l'ordre du jour suivant tel que présenté.

- 1) Ouverture de l'assemblée
- 2) Ordre du jour
- 3) Période de questions
- 4) Procès-verbal du 3 août 2021
- 5) Comptes et recettes du mois d'août 2021
- 6) **Administration :**
 - 6.1 Formulaire Web Première ligne — Sécurité incendie
 - 6.2 Règlement 264-2021 modifiant le règlement 223-2014
 - 6.2.1 Adoption du règlement
 - 6.2.2 Règlement 264-2021
 - 6.3 Soumissions « barrières »
 - 6.4 Soumissions « tenue du bar »
 - 6.5 Soumission abrasifs 2021-2022
 - 6.6 Soumission pelle — Réservoir incendie
 - 6.7 Soumission pierre nette — Réservoir incendie
 - 6.8 Internet garage municipal
 - 6.9 Dépôts des états comparatifs
 - 6.10 Vente du terrain 44 Louis-Tanguay
 - 6.11 Approvisionnement en numéraire

7) Suivis dossiers :

- 7.1 Journal Saint-Nazaire Information
- 7.2 FRR Volet 4 (restaurant)/projet pilote

- 7.3 Programmation TECQ #3
- 7.4 Bilan soccer été 2021
- 7.5 Inauguration complexe

8) Correspondances

- 8.1 Demande Mme Karole Lachance

9) Varia :

- 9.1 Plan et règlements d'urbanisme
- 9.2 Séance d'octobre

10) Ajournement de la séance

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

4. PROCÈS-VERBAL 3 AOÛT 2021

120-09-2021

Il est proposé par Mme Nadia Vallières
appuyé par M. Jacques Bruneau
et unanimement résolu par les conseillers

Que le procès-verbal de la séance du 3 août soit adopté tel que rédigé.

5. COMPTES ET RECETTES DU MOIS D'AOÛT

121-09-2021

Il est proposé par M. Luc Lachance
appuyé par Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

Que le rapport des dépenses, au montant de 72 993.48 \$ et celui des recettes au montant de 318 834.00 \$ soient approuvés tels que présentés pour la période d'août 2021.

6. ADMINISTRATION

6.1 Formulaire Web Première ligne – Sécurité incendie

Mme Annie Audet, directrice incendie pour les municipalités de Saint-Nazaire et de Saint-Léon, présente aux élus le formulaire Web Première ligne, qui est un nouvel outil en matière d'inspection préventive. Une décision relative à l'acquisition de ce logiciel sera prise en concertation avec la municipalité de Saint-Léon avec laquelle nous avons une entente de fourniture de services incendie.

6.2 Règlement 264-2021 modifiant le règlement 223-2014

122-09-2021 6.2.1 Adoption du règlement

ATTENDU QUE la municipalité a adopté le règlement # 256-2020 modifiant le chapitre 9 du règlement 223-2014 concernant les animaux pour donner suite à la loi et au règlement provincial;

ATTENDU QUE la municipalité désire modifier l'article 9.2.5 du règlement 223-2014, modifié par l'article 8 du règlement # 256-2020;

ATTENDU QU'un avis de motion a été dûment donné par Mme Nadia Vallières, conseillère lors de la séance du conseil tenue le 3 août 2021 et qu'un projet de règlement a été déposé et présenté lors de cette même séance;

Il est proposé par Mme Nadia Vallières
appuyé par M. Denis Tanguay
et unanimement résolu par les conseiller

D'adopter le règlement 264-2021 modifiant le règlement 223-2014.

6.2.2 Règlement 264-2021

RÈGLEMENT #264-2021

Règlement modifiant le règlement #223-2014 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés

Article 1

Que l'article 9.2.5 du règlement 223-2014, modifié par l'article 8 du règlement 256-2020 soit remplacé par ce qui suit :

Article 9.2.5 CONDITIONS DE GARDE D'UN CHIEN SUR UNE PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Tout propriétaire de chien doit garder son chien sur sa propriété et il doit faire en sorte que son chien reste à l'intérieur de sa propriété.

Advenant que des plaintes soient formulées quant au fait que le chien d'un propriétaire ne reste pas sur sa propriété, la municipalité pourra exiger du propriétaire que le chien soit attaché à un poteau métallique ou son équivalent au moyen d'une chaîne ou d'une corde de fibre métallique ou synthétique. Le poteau, la chaîne ou la corde et l'attache devront être d'une taille et d'une résistance suffisante pour empêcher le chien de se libérer.

Sur un terrain qui n'est pas le sien, un chien doit être sous le contrôle direct du gardien. Celui-ci doit avoir une maîtrise constante de l'animal.

Article 2

Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa publication.

6.3 Soumission « barrières »

Aucune soumission n'a été déposée. Une annonce sera publiée sur Kijiji et sur Marketplace.

6.4 Soumission « tenue du bar »

Aucune soumission n'a été déposée. Une annonce sous forme d'offre d'emploi sera bientôt publiée.

6.5 Soumission abrasifs 2021-2022

123-09-2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité effectue annuellement un appel d'offres sur invitation pour la fourniture des abrasifs.

Il est proposé par M. Denis Tanguay
appuyé par M. Luc Lachance
et unanimement résolu par les conseiller

D'autoriser Mme Joanie Bolduc Pelchat, secrétaire-trésorière a demandé des appels d'offres sur invitation pour la fourniture des abrasifs 2021-2022 pour une quantité de 600 tonnes.

6.6 Soumission pelle – Réservoir incendie

124-09-2021

CONSIDÉRANT QU'une demande de prix sur invitation a été faite pour une pelle hydraulique de 3 vg³ dans la catégorie 1328 pour nos travaux d'installation d'une réserve d'eau pour le service incendie;

CONSIDÉRANT QUE trois entreprises ont été invitées à soumettre un prix;

Il est proposé par M. Jacques Bruneau
appuyé par Mme Nadia Vallières
et unanimement résolu par les conseiller

D'accepter l'offre de Excavation Simon Paré et Fils inc. pour une pelle Caterpillar FL 352 au taux de 228\$/heures plus 300\$ de transport.

6.7 Soumission pierre nette –Réservoir incendie

125-09-2021 CONSIDÉRANT QU'une demande de prix sur invitation a été faite pour la fourniture de 300 tonnes de pierre nette concassée 20 mm;

CONSIDÉRANT QUE deux entreprises ont été invitées à soumettre un prix;

Il est proposé par Mme Francine Garneau
appuyé par Mme Nadia Vallières
et unanimement résolu par les conseiller

D'accepter l'offre de Transport Bernard Brousseau pour un prix de 22,00\$/tonne, taxes et redevances incluses.

6.8 Internet garage municipal

126-09-2021 CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire faire installer une connexion Internet au garage municipal;

CONSIDÉRANT QUE les tarifs de Telus ont été déposés aux élus;

Il est proposé par Mme Francine Garneau
appuyé par Mme Nadia Vallières
et unanimement résolu par les conseiller

D'autoriser Mme Joanie Bolduc Pelchat à faire une demande de prix auprès de la compagnie Câble Axion et à accepter les services de la compagnie offrant le taux le plus bas.

6.9 Dépôt des états comparatifs

Conformément à l'article 176.4 du Code municipal, Mme Joanie Bolduc Pelchat dépose les états comparatifs des revenus et dépenses aux élus.

6.10 Vente du terrain 44 Louis-Tanguay

127-09-2021 CONSIDÉRANT QUE le bâtiment situé au 44 rue Louis-Tanguay a été démoli;

CONSIDÉRANT QUE désormais ce terrain ne sera plus utile à la municipalité;

Il est proposé par M. Denis Tanguay
appuyé par M. Luc Lachance
et unanimement résolu par les conseiller

D'autoriser la direction à publier un appel d'offres pour la vente du terrain.

6.11 Approvisionnement en numéraire

128-09-2021

CONSIDÉRANT QUE lors de la tenue de certains événements, la municipalité doit s'approvisionner en numéraire (change);

CONSIDÉRANT QUE le compte de la municipalité en est un à deux signatures;

CONSIDÉRANT QU'il n'est pas toujours possible que deux signataires se déplacent au comptoir caissier pour retirer ces sommes.

Il est proposé par M. Jacques Bruneau
appuyé par Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseiller

De nommer Mme Joanie Bolduc Pelchat à titre de commissionnaire autorisé et de l'autoriser ainsi que M. Clément Fillion, maire à signer la convention d'utilisation du service d'approvisionnement en numéraire transmis par la Caisse Desjardins.

7. SUIVIS DOSSIERS

7.1 Journal Saint-Nazaire Information

129-09-2021

CONSIDÉRANT QUE M. Pierre-Yves Vachon a annoncé qu'il ne ferait plus le journal à compter de 2022;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire continuer d'offrir ce service aux citoyens;

Il est proposé par Mme Nadia Vallières
appuyé de Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

De confier le montage du journal à M. Karl-Anthony Turgeon qui s'est porté volontaire.

De confier l'impression du journal à une entreprise externe, soit Impression P.A. Morin de Saint-Anselme.

7.2 FRR volet 4 (restaurant)/projet pilote

130-09-2021

CONSIDÉRANT QUE la saison automnale qui arrive rapidement;

CONSIDÉRANT la rareté actuelle des entrepreneurs généraux;

CONSIDÉRANT qu'un délai supplémentaire nous a été accordé pour la réalisation des travaux.

Il est proposé par Mme Francine Garneau

appuyé de M. Denis Tanguay
et unanimement résolu par les conseillers

De fixer la date de fin des travaux pour ce projet au 30 juin 2022 et de transmettre cette information au Ministère afin que le protocole d'entente puisse être finalisé.

Les plans réalisés par Mme Marie-Ève Marceau ont été déposés aux élus.

Une ébauche de projet pilote proposée par la Corporation de développement communautaire est présentée aux élus.

7.3 Programmation TECQ #3

Le sujet est reporté à la prochaine séance.

7.4 Bilan soccer été 2021

Un bilan de l'activité soccer est présenté aux élus. Cet été l'activité a attiré 39 jeunes. Le comité des loisirs entend bien répéter cette activité l'été prochain.

7.5 Inauguration du complexe

Dû aux consignes sanitaires en lien avec la COVID-19, l'inauguration du Complexe municipal qui devait se tenir en septembre est annulée.

De confier l'impression du journal à une entreprise externe, soit Impression P.A. Morin de Saint-Anselme.

8. CORRESPONDANCES

8.1 Demande Mme Karole Lachance

**M. Jacques Bruneau et M. Luc Lachance
demande à se retirer de ce point de l'ordre du
jour.**

Mme Lachance demande au conseil municipal une permission spéciale pour conserver son abri temporaire à l'année sur sa galerie avant. Différents aspects en lien avec sa condition physique sont mentionnés à titre d'arguments.

Le conseil accepte à l'unanimité la demande de Mme Lachance. Toutefois, une lettre précisant les différents aspects conditionnels à l'autorisation sera transmise à Mme Lachance.

9. VARIA

9.1 Plan et règlements d'urbanisme

Le calendrier d'adoption révisé du plan et des règlements d'urbanismes est présenté aux élus.

9.2 Séance d'octobre

131-09-2021

CONSIDÉRANT QUE la séance d'octobre avait été fixée par résolution au lundi 4 octobre;

CONSIDÉRANT QUE deux élus ont signifié qu'ils étaient dans l'impossibilité d'assister à cette séance;

CONSIDÉRANT QUE le plan et les règlements d'urbanisme seront adoptés lors de cette séance.

Il est proposé par Mme Nadia Vallières
appuyé de Mme Francine Garneau
et unanimement résolu par les conseillers

De déplacer la séance régulière du 4 octobre au 30 septembre 2021.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

132-09-2021

Il est proposé par M. Jacques Bruneau
et unanimement résolu par les conseillers

Que l'assemblée soit ajournée au 13 septembre 2021 à 19h30.

« Je Clément Fillion, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

.....
Maire

.....
Secrétaire-trésorière